ci ne protestait ni contre la présence européenne et la radicalisation du pouvoir central ottoman, ni n'élaborait d'idées nationalistes.

Phase II

Durant les premières décennies du XX^{e} siècle, le réseau social maçonnique repose encore sur une dynamique transnationale régionale, mais les problématiques contestataires passent des préoccupations idéalistes humanitaires vers des revendications politiques régionales, voire nationales. Le capital social dont disposaient les Nahḍāwī sous occupation étrangère leur permettait des prises de positions politiques 'spontanées' souvent contradictoires par rapport à leur identité culturelle. Ce même capital social (connaissance de langues étrangères, notabilité citadine...) est devenu source de pouvoir décisionnel à l'heure de la formation du Liban politique. L'univers mental et l'engagement politique de la strate sociale à laquelle appartiennent les Francs-maçons expriment une nouvelle aspiration : la formation d'une identité nationale libanaise conforme, par exemple, aux formulations revendiquées à la Conférence de la Paix à Paris en janvier 1919 ou plus tard aux prises de positions par rapport au problème de la Palestine. La prise en charge de la constitution du Liban contemporain par cette même strate politique réduite en nombre, s'appuie sur le 'capital social hérité, symbolisé par un grand nom' comme al Solḥ, Edde, Salām, Khūrī, Naccāch etc. En effet la 'reconnaissance' implicite de ce capital social accumulé depuis la période de la Nahḍa a permis à la France mandataire de s'appuyer sur cette strate de notables pour mener sa politique au Liban. Selon Bourdieu, ces mêmes agents reconnus pour leur capital social, qui sont 'connus de plus de gens qu'ils n'en connaissent, (…) sont en mesure de transformer toutes les relations circonstancielles en liaisons durables'. Cette configuration a eu pour effet social premier de mettre en place des institutions profitables aux multiples stratégies individuelles mais qui encombrent la consolidation de l'appareil étatique. '(…) la reproduction du capital social est tributaire (…) de toutes les institutions visant à favoriser les échanges légitimes et à exclure les échanges illégitimes (…) pour le groupe'. Ces échanges produisent 'des occasions (…), des lieux (....) ou des pratiques (…)'[158]. Bien que le lieu maçonnique, c'est-à-dire les Loges, représentaient un potentiel et un espoir pour former des plate-formes transcommunautaires jusqu'au

[158] Bourdieu, Le capital social, op.cit., p.3